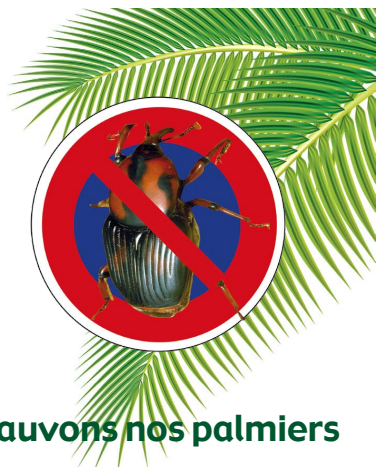




Sauvons nos palmiers

Toulon le dimanche 4 mars 2012

Monsieur Benoît Kandel

Premier adjoint

Hôtel-de-Ville 06 000 NICE

lettre RAR par précaution

objet: lutte contre le charançon rouge

Monsieur le premier adjoint,

Comme vous le savez, le Var et les Alpes-Maritimes sont tous les deux autant menacés du désastre écologique provoqué par ce ravageur. L'association que je préside, défend les intérêts des propriétaires privés de palmiers. Elle est extrêmement active sur ce sujet depuis plusieurs mois. Nous avons déjà ouvert une représentation dans le département des Bouches-du-Rhône et nous nous apprêtons à le faire dans votre département.

Nous sommes soutenus sans réserve dans notre action par les élus de la majorité présidentielle du Var dont vous avez sans doute récemment, dans un article de Var Matin, apprécié l'implication sur ce dossier.

Néanmoins, nous avons relevé récemment dans un article de Nice-Matin votre déclaration concernant l'endothérapie « le produit chimique employé dans le cadre de l'endothérapie ne traite pas que le charançon : il a des effets sur la flore et la faune, y compris sur l'homme. Les maires qui l'utiliseraient seraient responsables ».

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous adresser les études qui justifient une telle affirmation. En effet, les analyses scientifiquement établies dont nous disposons disent le contraire. C'est en tout cas l'avis de nos élus avec lesquels vous partagez de nombreuses valeurs dont la transparence ce qui nous assure de la promptitude de votre réponse.

Enfin, nous sommes un peu surpris de la mise en garde que vous adressez aux maires. S'agit-il des maires membres du COPIL de Nice en dissidence potentielle ou d'autres du département ou de France pour lesquels je ne crois pas que vous ayez autorité à le faire.

Le principe de précaution qui nous inspire tous, me conduit aussi à vous dire que dans le département du Var un collectif de propriétaires, non membres de notre association est en train de préparer avec des avocats spécialisés une action en responsabilité de leur commune considérée comme responsable des infestations de leur patrimoine privé.

Dans l'attente de votre réponse,

Respectueuses Salutations

Hervé PIETRA

Président de l'association

GDSET 226 chemin du pélican 83000 Toulon 0494416667

Association de protection de l'environnement et du cadre de vie
N° W832007259 Préfecture du Var le 27/04/1976